



MAIRIE DE BONNES

Place Jean-Baptiste Guiot

86300 BONNES

Tél 05 49 56 40 17 - Fax 05 49 56 48 51

E-Mail : contact@bonnes86.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 3 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

Étaient présents : Monsieur Serge COUSIN, Madame Isabelle SCHREIBER, Monsieur Bernard GARNIER, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Monsieur Yann HILAIRE, Madame Catherine THEVENET, Monsieur François DUVAULT, Madame Léa LAURENDEAU, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur Benoît PARENTEAU, Monsieur Fouad KOUACHE, Monsieur Sébastien RONE, Monsieur Pierre AUGEREAU, Monsieur Roland AUDET.

Étaient absents excusés : Madame Françoise LANGLOIS-HULIN qui avait donné pouvoir à Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Alice GARCIA qui avait donné pouvoir à Madame Léa LAURENDEAU, Madame Nadia RIBREAU qui avait donné pouvoir à Madame Marie-Laure FOUCRET, Madame Nathalie JOLY absente excusée.

Madame Isabelle SCHREIBER est nommée secrétaire.

N°1 – TARIF CANTINE RENTRÉE 2025/2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2 en date du 18 juin 2024 fixant, le tarif du repas de la cantine scolaire à 3.35 €, à compter du 1^{er} septembre 2024.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif du repas pour la rentrée 2025/2026.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de ne pas augmenter, le tarif du repas de cantine scolaire pour la rentrée 2025/2026, restant à 3.35 €

AR Prefecture

086-218600310-20250603-2025_06_03_25-DE
Reçu le 06/06/2025



Serge COUSIN
Le Maire